

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :
19/07/2021

Dossier complet le :
29/07/2021

N° d'enregistrement :
f09321p0236

1. Intitulé du projet

ENTRETIEN D'OUVRAGES DE MAINTIEN DU TRAIT DE COTE

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Marseille

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MENCHON Hervé, Adjoint au Maire délégué aux affaires liées à la mer et au littoral

RCS / SIRET

2 1 1 | 3 0 0 | 5 5 3 | 0 6 2 8 6

Forme juridique

Collectivité locale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
11.b)	Travaux, ouvrages et aménagements en zone côtière Reconstruction d'ouvrages ou aménagements côtiers existants

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Travaux de reprofilage du brise-lames protégeant la plage du Prophète, 13007 Marseille, par voie maritime :

- repositionnement des blocs déstabilisés,
- apport d'enrochements supplémentaires de même taille et nature : 500 tonnes de blocs calcaires de 1 à 4 tonnes.

L'emprise actuelle de la digue sera conservée.

4.2 Objectifs du projet

La réflexion des houles de sollicitation d'orientation nord-ouest à sud-ouest a induit :

- un glissement de la base de la carapace de la digue créant un tassement dans sa partie centrale,
- une désorganisation et le basculement de blocs de la carapace créant des anfractuosités.

Il est donc nécessaire de remettre au profil l'ouvrage afin de rétablir la stabilité de la carapace et le niveau de protection initial.

Le rétablissement de la géométrie de l'ouvrage a pour objet de :

- réparer la rupture d'alignements au niveau de la pente du talus, de la cote d'arase.
- combler les anfractuosités afin de limiter la formation de brèches.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Opération réalisée hors d'eau par voie maritime : mobilisation et amenée des moyens nautiques grâce à un ponton équipé d'une grue tractée par un remorqueur.

Il est ainsi prévu, des travaux de reprofilage des blocs existants et un apport de blocs pour la reconstruction de la carapace de la digue dans sa partie émergée selon le profil initial de l'ouvrage.

Le rétablissement de la pente du talus de la carapace sera réalisé par dépose et repose des enrochements existants désorganisés ou hors profil. Les enrochements de la carapace de blocométrie inférieure seront déposés au grappin, stockés provisoirement sur le ponton, puis réutilisés, en couche de filtre ou en blocage des enrochements de la carapace.

Afin de combler les brèches, il y aura un apport d'enrochements de 1 à 4 tonnes provenant de la carrière Jean Lefebvre (83330 Le Beusset). Ils seront soigneusement sélectionnés en carrière par le chef de chantier et préalablement lavés puis transportés sur le poste de chargement. Ils seront acheminés par voie maritime et mis en place directement pour reconstituer la carapace de la zone d'intervention.

L'engin utilisé pour cette réalisation est la pelle HITACHI 100t présente sur le ponton grue « ATTILA ». Assisté par un manœuvre à terre sur la digue, le grutier sur la barge sera guidé pour positionner chaque bloc en respectant l'alignement et l'altimétrie du profil.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, un suivi grâce à une inspection visuelle régulière et après chaque événement météorologique important pourra mener à des investigations approfondies si nécessaire pour constater la stabilité de l'ouvrage et son efficacité.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Projet soumis à la procédure de "cas par cas" en application de l'annexe III de la directive 85/337/ CE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Longueur	65m
Cote maximale	2m (NGF)
Largeur (partie émergée)	3.8 à 4m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune de Marseille
Plage du Prophète
Anse du Prophète Corniche JF
Kennedy 13007

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 3° 16 ' 23 " 49 Lat. 0 5° 2 1 ' 4 3 " 48

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Commune de Marseille

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A proximité d'une ZNIEFF de type II M96000046 "Herbier à posidonies de la baie du Prado"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Marseille - Unité "la côte méditerranéenne"
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Contigu à l'aire marine adjacente du Parc national des Calanques décret n°2012-507
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan d'exposition au bruit de la commune de Marseille approuvé en 2010
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Plusieurs PPRn approuvés (inondations, incendies de forêt, mouvement de terrain , gonflement des argiles) - Un PPRt approuvé (Société ARKEMA)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Calanques et îles marseillaises FR9301602 (4km)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Côte de la Corniche à Marseille 93C13008 (100m) - Promenade de la Corniche 93C13006 (100m) - Château Borély PA00081332 (2.4km) - Côte de la Presqu'île de la Pointe Rouge 93C130009 (3km) - Presqu'île de la Pointe Rouge 93C13007 (3km)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	500t de blocs calcaires 1 à 4t
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ancrage de la barge se fera sur zone sableuse dépourvue de phanérogames par reconnaissance depuis une embarcation à faible tirant d'eau à l'aide de pieux et hors d'eau sur la digue. La limite supérieure de l'herbier de posidonie sous forme d'îlots et de faisceaux épars se situe à 115m de la zone de travaux.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 est situé à 2.5km de la zone de travaux.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	De faibles nuisances et une pollution visuelle seront engendrées lors de la réalisation des travaux.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PPRIF Zone bleue B3 Colline du Roucas Blanc (300 m)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Transport et livraison des matériaux, amené et repli des engins maritimes : - Trafic Routier (Carrière du Beausset - Estaque 60 km) - Trafic maritime (Estaque - Plage du Prophète)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Grutage des matériaux Remorquage de la barge

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gaz d'échappement engendré par le fonctionnement de la grue
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet de gaz d'échappement
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les rejets peuvent provenir de fuites émanant des engins de chantier en intervention. Cependant, aucun engin ne sera entretenu sur le site et seront équipés du matériel de première intervention en cas de fuite (kit antipollution).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Marseille

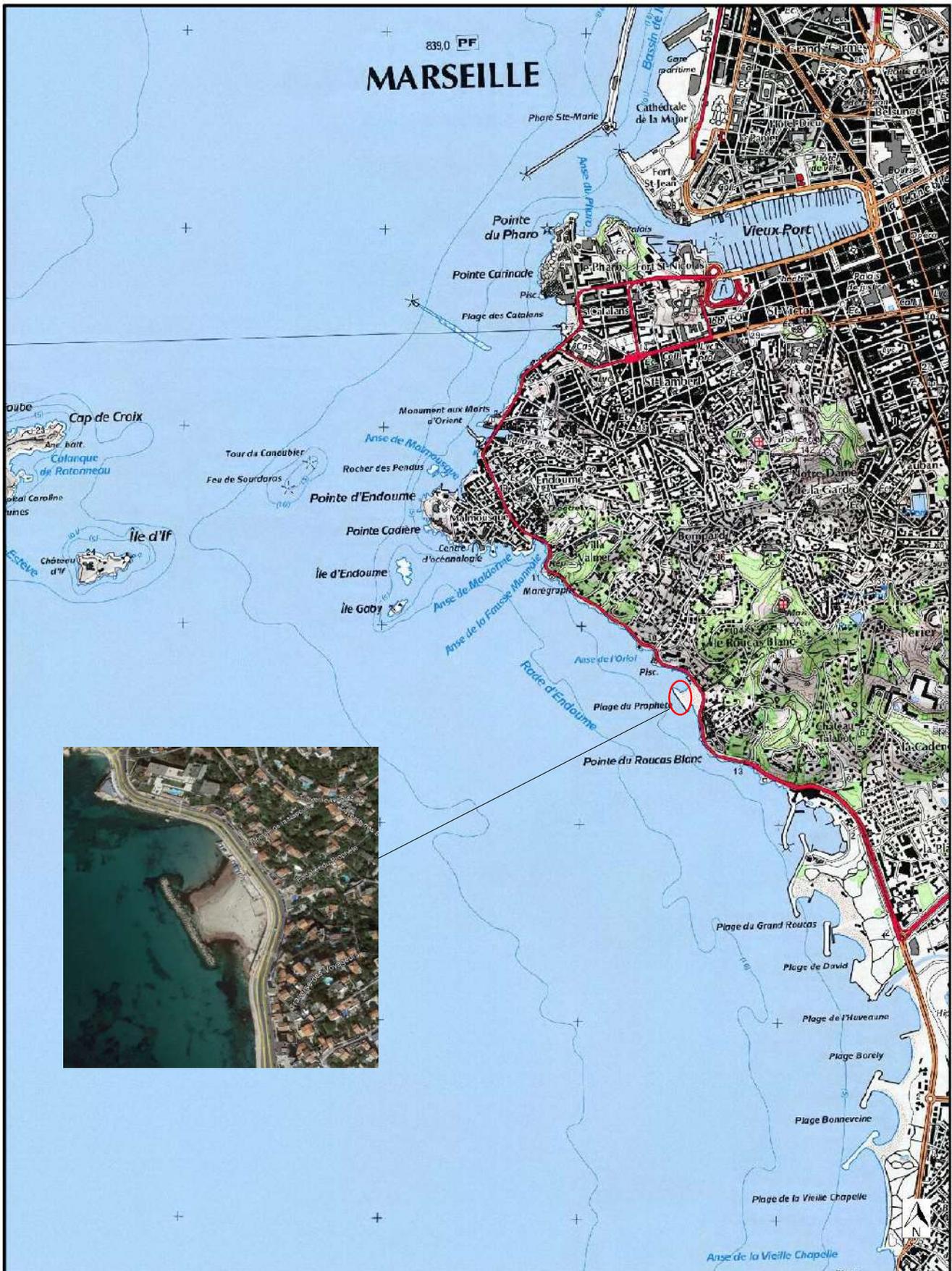
le.

19 Juin 2021

Signature

Monsieur Hervé MENCHON
Adjoint au Maire de Marseille,
en charge de la Biodiversité Marine, de la Gestion,
de la Préservation et de l'Aménagement des Espaces Marins,
Littoraux et Insubmersibles des Plages et des Equipements Balnéaires,
du Nautisme, de la Voile et de la Plage, du Développement de la Tradition,
de la Mer et du Large

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Plage du Prophète

Plan de situation



15/07/2021

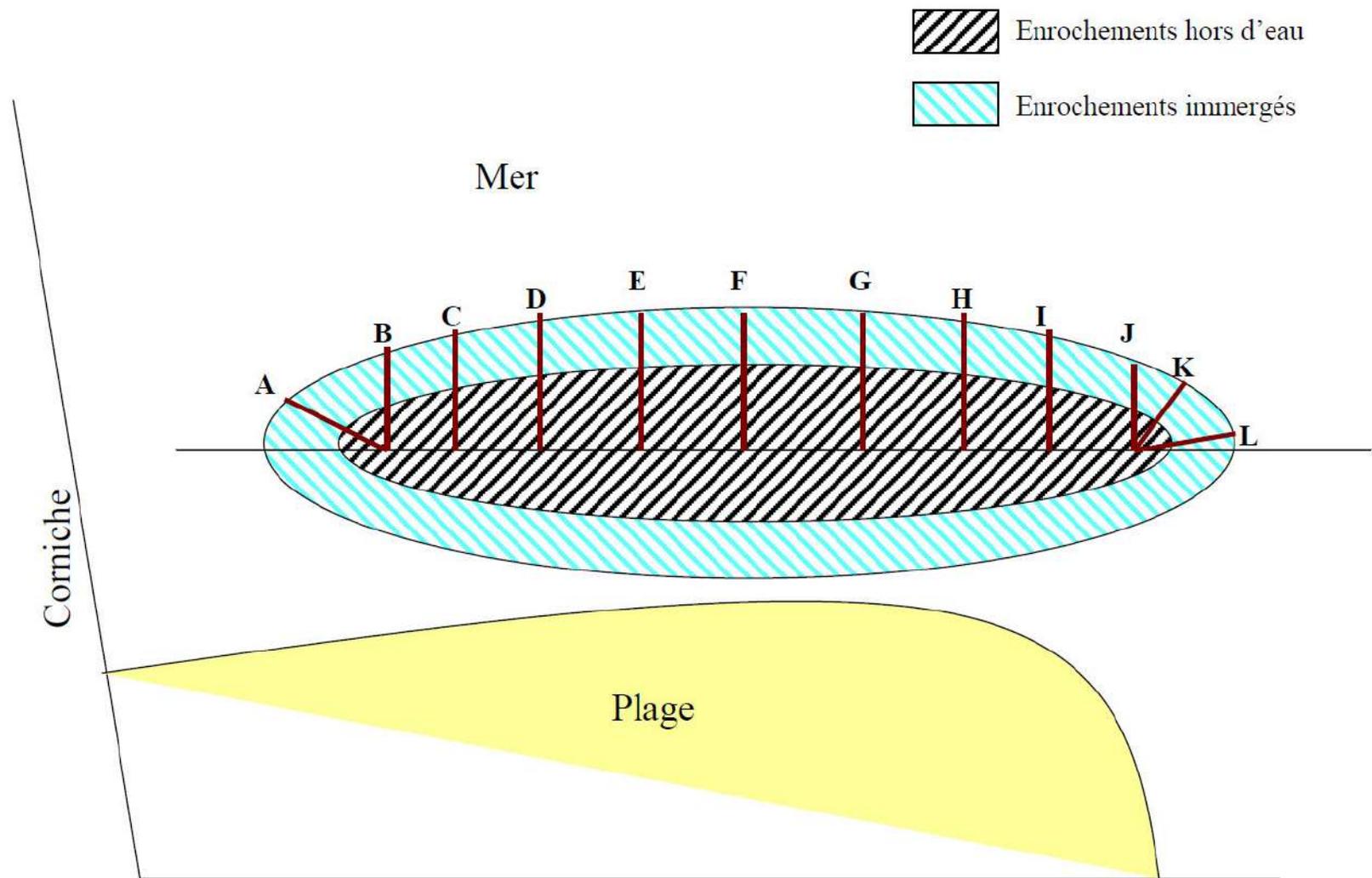
Données issues du SIG communautaire



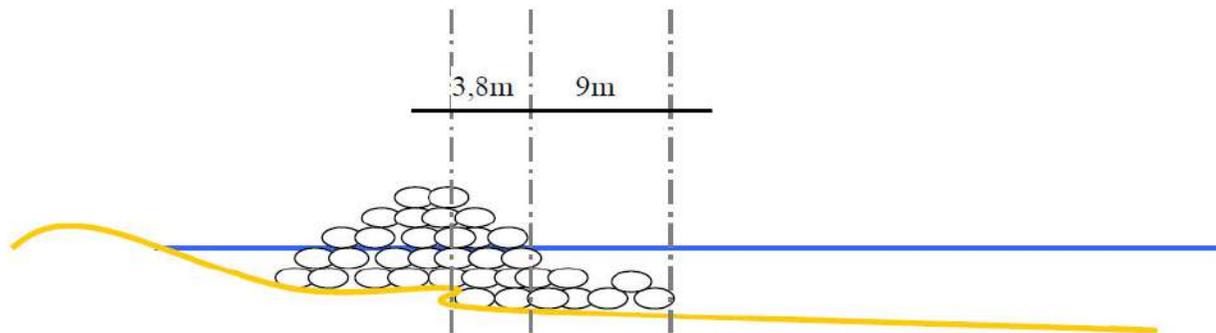
0 40 m

Zone à recharger

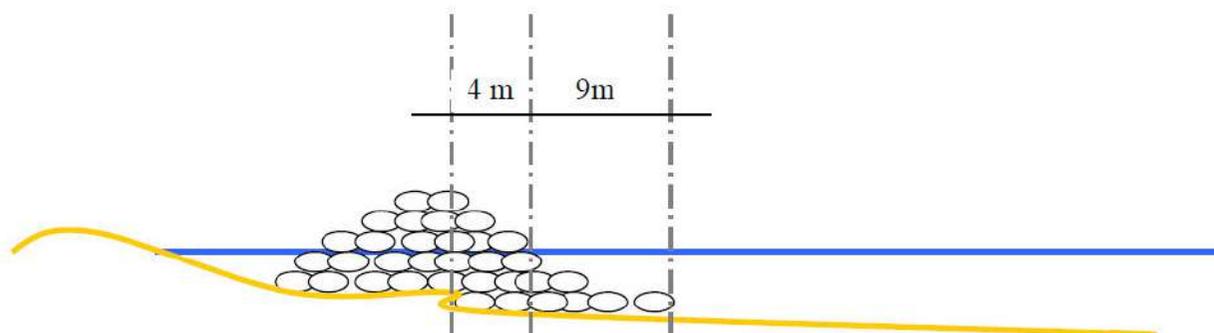




COUPE PROFIL E



COUPE PROFIL G

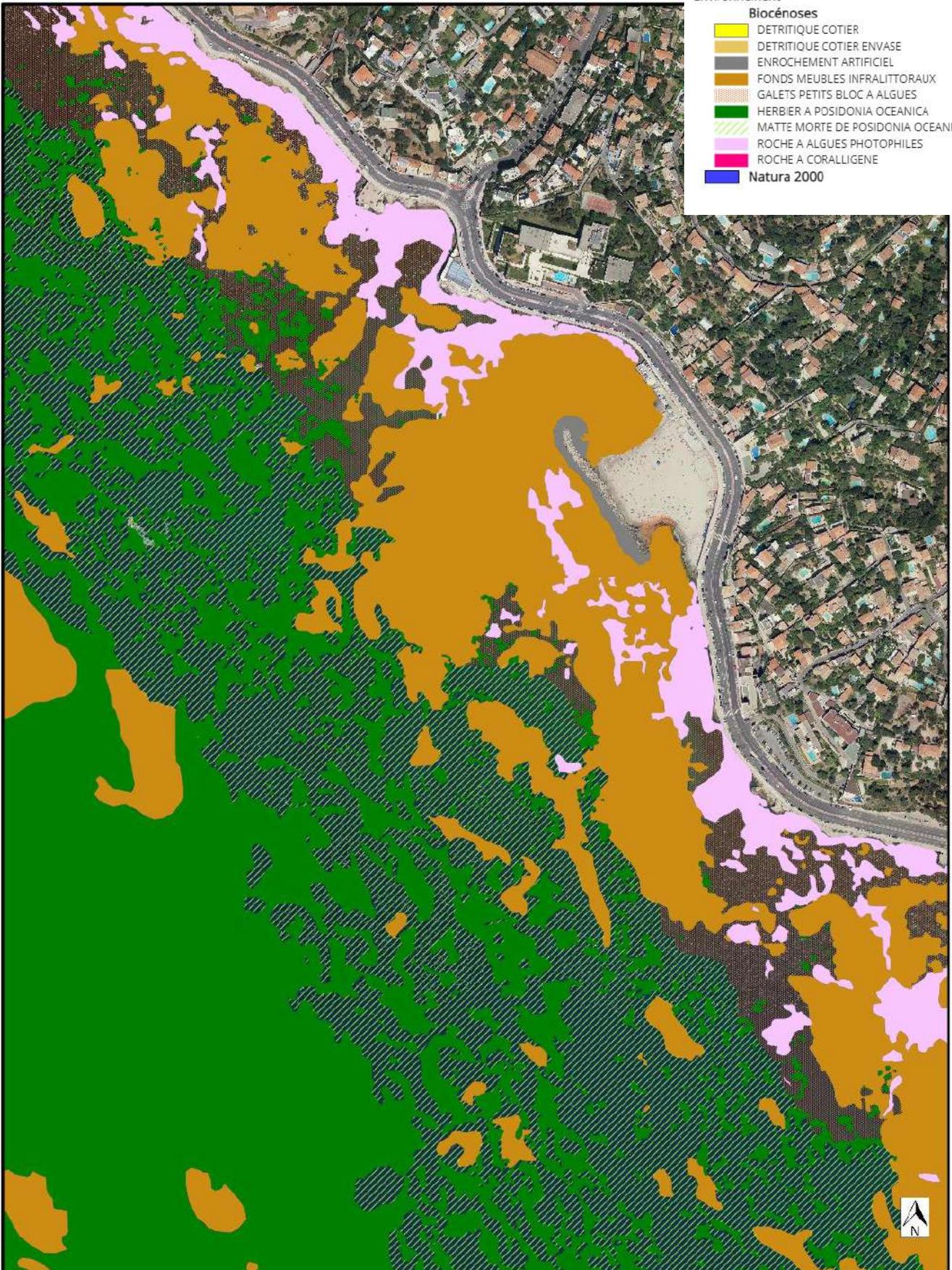


Légende

Environnement

Biocénoses

-  DETRITIQUE COTIER
-  DETRITIQUE COTIER ENVASE
-  ENROCEMENT ARTIFICIEL
-  FONDS MEUBLES INFRALITTORAUX
-  GALETS PETITS BLOC A ALGUES
-  HERBIER A POSIDONIA OCEANICA
-  MATTE MORTE DE POSIDONIA OCEANICA
-  ROCHE A ALGUES PHOTOPHILES
-  ROCHE A CORALLIGENE
-  Natura 2000



Cartographie biocénotique

177.88 m

15/07/2021

Données issues du SIG communautaire



**Plan de Prévention des Risques
d'Incendie de Forêt (PPRIF)**
Commune de Marseille

Approuvé par Arrêté Préfectoral du 22 mai 2018

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE
Planche 1
Secteur I (7ème arr.)
Secteur IV (6ème et 8ème arr.)

Types de zone

- Rouge : R
- Rouge : R* "projets à définir"
- Bleu : B1
- Bleu : B1^d "débroussaillage à 100m"
- Bleu : B2
- Bleu : B2^d "débroussaillage à 100m"
- Bleu : B3
- Bleu : BL "Bleue Luminy"

Limite de parcelles



Echelle : 1 / 9 000ème
Format A0

0 250 500 m

Réalisation : Agence MTD, Avril 2018
Sources : IGN SCAN25, DGFIP Millésime 2017

